

Dossier trop mauvais ?

Par **Nitank**, le **12/08/2018** à **19:10**

Bonjour,

je crains aujourd'hui d'avoir un dossier assez mauvais pour pouvoir postuler plus tard dans un bon M1. Je vous explique la situation.

Je me suis orienté en droit après l'obtention de mon bac L (18 ans), et j'ai validé ma L1 avec 11 de moyenne. Je suis ensuite arrivé en L2, mais j'ai très vite arrêté les cours pour diverses raisons.

J'ai passé deux ans sans faire étude, cependant je travaillais (et travail toujours).

Là cette année je me suis décidé à reprendre les études, donc je vais reprendre ma L2 (21. La question qui me dérange, c'est de savoir si ces deux ans de vides vont me porter préjudices ?

Est-ce que ça risque de plomber mon futur dossier ?

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **12/08/2018** à **19:50**

Bonsoir,

A priori non ça ne vous pénalisera pas, à condition de bien pouvoir justifier l'interruption d'études (et pas seulement en disant que vous avez voulu vous émanciper financièrement pour faire le tour du monde par exemple).

P.S: J'ai supprimé le doublon. [smile16]